



Rapport moral - Année 2016

Vie Associative de l'A.P.A.R.

Nous voici aujourd'hui réunis pour notre assemblée générale annuelle, moment pour nous de dialogue et d'échange avec chacun d'entre vous.

Au nom de l'Association et de ses différents acteurs (administrateurs, équipe de direction, équipes éducatives, équipe administrative et des services généraux), je vous remercie d'avoir répondu à notre assemblée générale annuelle. Par votre présence ici, aujourd'hui, vous témoignez de l'intérêt que vous portez à nos actions ainsi qu'au développement de l'A.P.A.R. Je tenais aussi à rappeler que si les missions complexes que sont les nôtres ont pu être réalisées dans les meilleures conditions possibles, c'est grâce au travail de partenariat, collaboration et de coopération que nous avons pu engager ensemble.

1) Gouvernance associative

Cette année a été marquée par un investissement conséquent des administrateurs et une organisation du bureau, composé d'une présidente, d'un vice-président, d'un trésorier et d'une secrétaire. Notre objectif sur l'année écoulée a été d'initier une gouvernance associative collégiale qui aura pour mission dans les années à venir de veiller au renouvellement des administrateurs et des adhérents, de partager les responsabilités et de représenter l'A.P.A.R. auprès des élus politiques, de nos financeurs et de nos partenaires. Nous devons ainsi initier les bonnes décisions pour organiser, mettre en place et faire vivre cette gouvernance collégiale.

Nous nous sommes dotés de trois outils essentiels :

- Une représentation de l'A.P.A.R. sur les dossiers stratégiques que sont les travaux du C.C.A.S. et du groupe urgence, ceux sur la participation et l'expression des usagers (C.V.S.) ainsi que la participation au comité de pilotage du projet de la Maison Relais de Saint Marcel ;
- La poursuite des trois commissions initiés en 2015 : la commission chargée du suivi du projet associatif, la commission en charge de définir les lignes directrices de notre communication tant à l'interne qu'à l'externe et la réactivation de la commission « extension des locaux et suivi des travaux » (nous reviendrons sur leur fonctionnement ultérieurement) ;
- Une représentation de notre association aux différentes Assemblées Générales de nos différents partenaires ainsi qu'au Conseil d'Administration de la F.A.S. (changement de dénomination de la F.N.A.R.S.) et de la F.A.C.E.

Cette année 2016 a aussi vu quelques mouvements au sein du Conseil d'Administration :

- La démission de Monsieur PERRIER en novembre 2016 après de longs mois d'absence,
- Le renouvellement du mandat de quatre administrateurs : Mesdames DESBRIERES et DUMURGIER et Messieurs MARKT et DESPOCQ,
- L'arrivée de Madame CORNAIRE en tant que membre du Conseil d'Administration et du Bureau.

Nous aurons à travailler sur les années à venir sur une politique d'élargissement de nos adhérents et administrateurs.

2) Gestion des ressources humaines

Cette année 2016 a été marquée par une réorganisation de l'organigramme et notamment celui de l'équipe de direction. En effet, le décès de Thierry DESVIGNES, Directeur-adjoint, que nous avons longuement évoqué lors de notre dernière Assemblée Générale, ainsi que la diversification et la complexification de notre activité nous a amenés à revisiter l'organisation de l'organigramme au niveau de l'équipe des cadres.

Par ailleurs, l'évolution de notre activité permet de voir se dessiner de manière plus affirmée deux pôles d'intervention, celui relatif à l'accueil et à l'accompagnement des migrants et celui de l'insertion des personnes en situation de vulnérabilité sociale. Dans ce contexte, le Conseil d'Administration a décidé de renforcer l'équipe d'encadrement qui se compose depuis octobre 2016 d'un Directeur Général, d'une Directrice-adjointe (recrutement externe), d'un cadre administratif et financier (recrutement interne) et de deux chefs de service (dont une en cours de recrutement).

Je tenais ici à souligner l'implication de tous les administrateurs et des différents acteurs institutionnels témoignant d'une qualité de communication.

3) Nos activités

Cette année 2016 nous a permis, d'une part, de poursuivre les différentes actions engagées en 2015 et, d'autre part, de mettre en réflexion de nouveaux projets dont la présentation sera faite par Marc NECTOUX, Directeur Général de nos services. Il est à souligner que nos missions de réinsertion sociale notamment par l'accès à l'hébergement et au logement ont pu aboutir grâce à l'ensemble des acteurs concernés par cette question sur le territoire de Chalon et du Grand Chalon mais aussi au niveau départemental et régional. Nous avons eu un souci permanent de réajuster nos actions aux réalités sociales, économiques et politiques du territoire et de répondre du mieux possible aux injonctions de l'Etat et de nos financeurs tout en restant fidèles aux valeurs associatives qui nous fédèrent. Ce travail d'envergure n'aurait été possible sans l'implication de chacun d'entre vous. C'est dans ce contexte territorial que le projet de la Maison Relais sur la commune de Saint Marcel a pu voir le jour en novembre 2016.

Comme nous l'évoquions précédemment, pour aller plus loin dans les missions qui nous sont confiées, les trois commissions représentent une ressource au service de la gouvernance associative et de tous les acteurs institutionnels et je tenais ici à saluer le référent de chaque commission ainsi que les administrateurs qui s'y sont investis.

- La commission « réactualisation et réécriture du projet associatif », composée de cinq administrateurs, du directeur et/ou de la directrice adjointe et animée par la présidente, a finalisé la réécriture du projet associatif lequel a été soumis à approbation lors de l'Assemblée Générale de juin 2016. Ce projet validé a fait l'objet d'un débat lors de la rencontre salariés / administrateurs de décembre 2016 : l'objectif de ces échanges était entre autre de permettre de passer du projet à sa mise en actes dans les différents services. Une fois le projet associatif entériné, cette commission a désormais pour mission d'assurer une veille pour la mise en œuvre du projet associatif et de son articulation avec le projet d'établissement. Elle a également en charge la lecture critique des différents écrits institutionnels.

En parallèle du suivi du projet associatif, cette commission a ouvert deux chantiers d'envergure que sont la révision des statuts et la redéfinition des délégations.

- La commission « extension des locaux » composée de quatre administrateurs, du directeur et animée par Mr Jean Noël DESPOCQ, trésorier de l'A.P.A.R. : l'opérationnalisation de l'extension des locaux est une urgence et a été un axe prioritaire de travail pour 2016. Lors d'une reprise de contact en octobre 2016 avec le cabinet d'architecte AMD, le projet initié en 2012 est réactualisé. Après une analyse des besoins au regard de l'évolution de l'activité et une présentation à l'ensemble des acteurs institutionnels pour avis, nous avons pu aborder le financement de l'opération et proposé un rétro planning avec possibilité de dépôt du permis de construire avant l'été 2017 et un début des travaux début 2018. L'année 2017 marque un tournant décisif et la commission doit se préoccuper des différents aspects techniques et financiers au regard des réajustements qu'il sera nécessaire : nous espérons vivement que les délais pourront être tenus.
- La commission « communication interne et externe » composée de quatre administrateurs, du directeur des services ou de son représentant et animée par Claude JUILLLOT, administrateur de l'A.P.A.R.

Plusieurs actions contribuant à un objectif de meilleure communication peuvent être soulignés :

- Cette année aura été l'occasion de concevoir une manifestation conviviale avec pour objectif de sensibiliser tout un chacun sur les missions de l'A.P.A.R. Un concert, avec le groupe Estudiantina, associant différents acteurs locaux s'est déroulé le 11 juin 2016 en l'Eglise de Saint Marcel. Nous remercions la paroisse, la municipalité de Saint Marcel pour leur accueil et le groupe ESTUDIANTINA pour la brillante prestation qu'ils nous ont offerte. Cette manifestation avait une visée de communication. Je tenais ici à saluer l'implication et la mobilisation des administrateurs qui ont tout mis en œuvre pour que ce soit une belle réussite : cela a permis d'instaurer un espace de dialogue où qualité artistique et convivialité ont permis un échange autour des activités de l'A.P.A.R.
- Concert « Le Père Noël est un Rocker » organisé par l'Association MOZAIQUE (décembre 2016)
L'objectif de recevoir des jouets neufs (en guise de participation au concert) a été largement atteint et nous avons pu observer un fort taux de participation.
L'Association MOZAIQUE en misant sur la qualité dans sa programmation culturelle et le partenariat avec l'A.P.A.R. a permis de tisser des liens entre musique et insertion sociale.
A l'issue des expériences de 2015 et 2016, une réflexion autour d'un partenariat plus efficace a été envisagée entre les deux associations. L'idée de programmer le concert avant la fête de Noël de l'A.P.A.R. est validée : cela permettrait aux membres de « La Péniche » et aux musiciens qui le souhaiteraient d'assister au spectacle de Noël organisé tous les ans par l'A.P.A.R. et dont la réussite tient à l'engagement de l'ensemble des équipes et au fort taux de participation des familles accompagnées.
- Site Internet : la réactualisation du site internet est quasiment terminée sur le plan technique et sera présentée pour avis à l'ensemble de la commission.

Cette année a vu également la poursuite de l'inscription de l'A.P.A.R. au Conseil d'Administration du C.C.A.S. sur invitation de Monsieur le Maire de Chalon sur Saône et de Madame Amelle Chouit, adjointe aux affaires sociales : le Conseil d'Administration de l'A.P.A.R. a désigné Madame Marie-Josiane Ducrot, administratrice et membre du bureau, pour représenter l'association dans cette instance.

Nous poursuivons notre adhésion au projet de la F.A.C.E. dont l'objectif est de fédérer un espace de rencontre entre les associations chalonnaises d'entraide et notre participation au Conseil d'Administration a permis d'articuler notre action avec celle des autres associations d'entraide du bassin chalonnais : dans ce cadre, nous avons poursuivi notre contribution à la réécriture des statuts et du projet associatif de la F.A.C.E.

Nous avons consolidé les collaborations existantes entre la F.A.S. (nouvelle dénomination de la F.N.A.R.S.) et l'A.P.A.R. : nous soulignons notre participation au Conseil d'Administration de la F.A.S Bourgogne Franche Comté et nous avons poursuivi la présidence des deux commissions régionales, la commission « migrants » et la commission « veille sociale ». Nous devons ici souligner notre participation aux travaux de la Direction Départementale de Cohésion Sociale (D.D.C.S.), animés par la F.N.A.R.S. sur le diagnostic à 360° portant sur la refondation des dispositifs d'accueils d'urgence en Saône et Loire.

Voici brossées dans leurs grandes lignes les activités qui nous ont occupés en 2016. Je me fais l'interprète des administrateurs pour souligner combien 2016, comme les années précédentes, a été riche dans les différents secteurs d'activités et combien nous avons dû être réactifs dans certaines prises de décisions. J'en profite ici pour remercier l'ensemble des acteurs institutionnels de leur implication et de la pertinence des décisions prises qui ont permis de faire vivre les différents services de la Croisée des Chemins dans le respect du cadre réglementaire et financier.

Un grand merci aussi à l'ensemble des salariés de l'A.P.A.R. Nous ne pouvons que souligner le travail sérieux qu'ils effectuent sur le terrain, largement reconnu auprès de nos partenaires par les compétences qu'ils mettent en œuvre. J'associe à ces remerciements l'équipe de cadre pour leur engagement respectif, leur complémentarité dans notre action.

Rien ne serait possible non plus sans l'ensemble de nos partenaires directs tels que le Territoire d'Action Sociale, l'Aide Sociale à l'Enfance, la CROIX ROUGE, le Secours Catholique, EMMAUS, les RCJ, la FACE, la FAMILLE CHALONNAISE, SOS Famille St Vincent de Paul, ADOMA, l'OPAC, Alfa 3 A, LOGIVIE, SEMCODA, ISBA, les bailleurs privés...et que tous ceux que j'aurais oubliés me pardonnent.

Je n'oublierai pas nos financeurs sans qui notre action ne pourrait se réaliser et qui sont principalement l'Etat par la voie des services de la préfecture, de la DRJSCS et de la DDCS avec tous mes remerciements pour leur étroite collaboration, leur confiance et leur écoute, le Conseil Départemental, la Ville de Chalon et le Grand Chalon, la municipalité de Saint Marcel qui met deux logements à notre disposition dans le cadre de l'accueil d'urgence et avec laquelle nous collaborons désormais lors des différents Comités de Pilotage de la Maison Relais.

Je ne peux clore l'exposé de ce rapport moral 2016 sans vous remercier toutes et tous dont la présence témoigne d'une volonté commune d'œuvrer de façon concertée.

Merci à toutes et à tous.

Rose Marie SERRA

Présidente de l'A.P.A.R.